

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL

ARRIVÉE  
CPDP

23 NOV. 2006

L'an deux mil six le onze du mois de septembre...à...vingt.....  
heures, le Conseil Municipal de la Commune de ST SULPICE le  
GUERETOIS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,  
à la Mairie, sous la Présidence de M. GUERRIER Claude, Maire.

Nombre de Membres :

En exercice : 19  
Présents : 18  
Votants : 18

Date de convocation : 5 septembre 2006

REÇU A LA PREFECTURE DE LA CREUSE  
le 10 NOV. 2006

**PRESENTS** : MM. GUERRIER ; REVEIL ; Mme DEVINEAU ; MM.  
MAUCHAUSSAT ; DUQUEROIX ; LABESSE ; FAUVET ; PRECHONNET ;  
BAILLY ; Melle DURANT ; Mme BRAVIN ; M. SUCHAUD ; Mmes  
LAVIGNE ; PARINAUD ; MM. GUERIDE ; ROBIN ; COLLE ; LAVAUD.

**ABSENTS EXCUSES** : Mme MEROT.

Madame Annette PARINAUD a été élue Secrétaire.

**OBJET** : Projet de Ligne à Grande Vitesse Poitiers-Limoges  
Participation au Débat

Le Maire donne lecture au Conseil d'un courrier en provenance de la Commission Particulière du Débat Public (CPDP) chargée de l'organisation et de l'animation du débat public sur le projet de Ligne à Grande Vitesse entre Poitiers et Limoges, par la Commission Nationale du Débat Public (CNDP). Ce débat, prévu entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 18 décembre 2006, doit permettre à ceux qui le souhaitent de s'informer et s'exprimer sur le projet.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité de ses membres présents,

**CONSTATE** une nouvelle remise en cause des engagements de l'Etat relatifs à la desserte ferroviaire à Grande Vitesse du Limousin par l'axe historique Paris Orléans Limoges Toulouse via La Souterraine,

**CONSIDERE** que le projet de Ligne à Grande Vitesse POITIERS LIMOGES ne répond pas aux exigences maintes fois réaffirmées par l'ensemble des partenaires pour un aménagement cohérent du territoire et constitue même un risque de mise à l'écart durable de tout un territoire allant du Nord HauteVienne au Berry et à l'Auvergne, mise à l'écart dont aura à souffrir notre commune, notre économie et notre population,

**DEMANDE** avec insistance que soit mise à l'étude la réalisation d'une Ligne à Grande Vitesse, à 2 voies, sur l'axe traditionnel POLT, et qu'une programmation la plus rapide possible des travaux soit proposée,

**DEMANDE** que l'ensemble du réseau ferré soit entretenu normalement, et réhabilité là où l'entretien n'est plus « normal » depuis de trop longues années, afin que les rames qui existent aujourd'hui puissent être utilisées au mieux de leurs capacités, notamment en terme de vitesse,

**DEMANDE** la mise à l'étude et la promotion sans délai du ferroutage sur l'axe Bordeaux-Lyon, compte tenu de la saturation en poids lourds de la RN 145 traversant le territoire communal et des conflits d'usage que cette saturation engendre à l'échangeur du Masgerot.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que ci-dessus,  
Au registre sont les signatures, Pour copie conforme.  
En Mairie, le 7 Novembre 2006.

Le Maire,

